



# SYNDICAT SCOLAIRE MARIGNIER – THYEZ - VOUGY

Envoyé en préfecture le 10/12/2025

Reçu en préfecture le 10/12/2025

Publié le

S<sup>2</sup>LO

ID : 074-257401786-20251209-DEL202512\_003-DE

## BUDGET PRIMITIF 2026

PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE CONFORMÉMENT À L'ARTICLE  
L.2313-1 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

*Conformément à la législation, le budget de la commune est déposé en Mairie de Marignier où il est mis, sur place, à la disposition du public dans les 15 jours qui suivent son adoption*





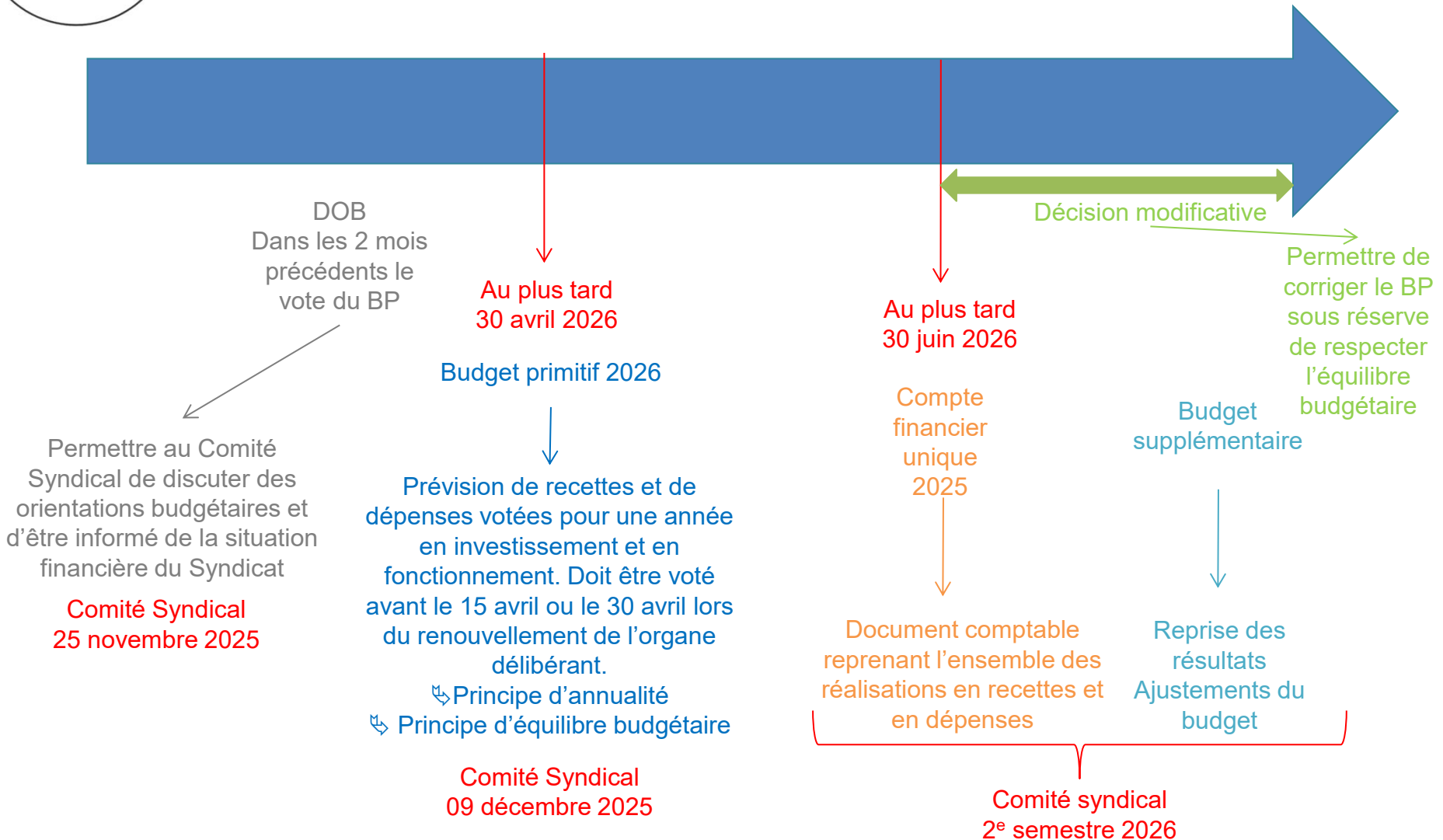
# PRÉAMBULE LE CALENDRIER BUDGETAIRE 2026

Envoyé en préfecture le 10/12/2025

Reçu en préfecture le 10/12/2025

Publié le

ID : 074-257401786-20251209-DEL202512\_003-DE





# POUR RAPPEL : GRANDS PRINCIPES DU BUDGET

Envoyé en préfecture le 10/12/2025

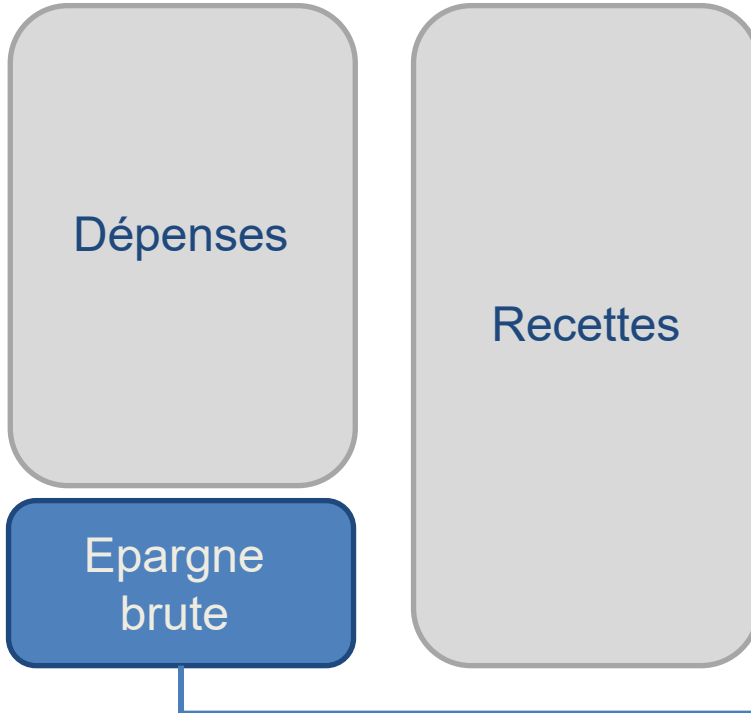
Reçu en préfecture le 10/12/2025

Publié le

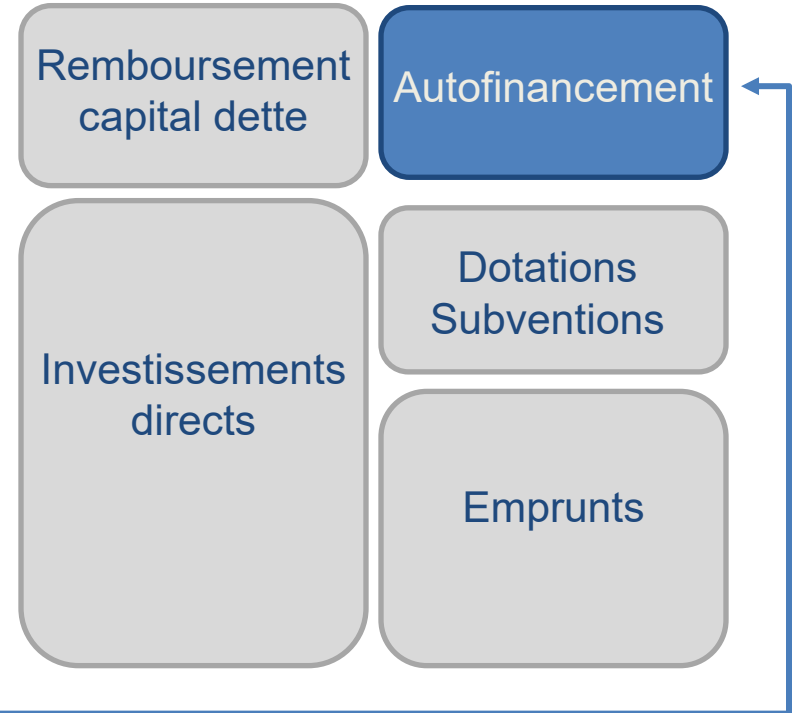
ID : 074-257401786-20251209-DEL202512\_003-DE

S<sup>2</sup>LO

## FONCTIONNEMENT



## INVESTISSEMENT



### La section de fonctionnement correspond :

- Aux crédits nécessaires pour assurer la gestion des services du Syndicat (personnel, prestations de services, entretien du patrimoine, ...)
- Aux recettes constituées de la perception des participations des communes membres et des produits des services

### La section d'investissement correspond :

- Aux investissements durables nécessaires pour développer ou mettre en œuvre les services publics (gros entretien du bâtiment, remboursement du capital de l'emprunt, ...)
- Aux recettes constituées de l'autofinancement, des subventions reçues et des emprunts.



# LES ELEMENTS CONSTITUTIFS

Envoyé en préfecture le 10/12/2025

Reçu en préfecture le 10/12/2025

Publié le

ID : 074-257401786-20251209-DEL202512\_003-DE

- Lors du débat d'orientations budgétaires, le 25 novembre 2025, le Comité Syndicat a procédé à différents arbitrages concernant, en outre, les investissements 2025 avec, principalement, la poursuite de travaux de gros entretien.
- En fonctionnement, la masse budgétaire ( $\approx 171\ 000\ €$ ) est stable par rapport aux exercices précédents.
- En investissement, la masse budgétaire ( $\approx 114\ 000\ €$ ) correspond à la poursuite des travaux de rénovation du gymnase. Cette enveloppe budgétaire sera complétée par des crédits supplémentaires dans le cadre de la reprise des résultats 2025 et l'adoption d'un budget supplémentaire en cours d'année.
- Le niveau de participation des communes reste inchangé par rapport à 2025 (enveloppe de  $155\ 000\ €$  répartie, notamment, au prorata du nombre de collégiens résidant dans chacune des communes).



# BUDGET PRIMITIF 2026

## EQUILIBRE GENERAL DU BUDGET

Envoyé en préfecture le 10/12/2025

Reçu en préfecture le 10/12/2025

Publié le

S<sup>2</sup>LO

ID : 074-257401786-20251209-DEL202512\_003-DE

Dépenses

**Fonctionnement 171 484 €**

Charges à caractère général  
128 550 €

Charges financières  
2 800 €

Autres charges de gestion courante  
8 700 €

**Amortissement  
27 246 €**

Autofinancement prévisionnel 2026  
4 188 €

Produits des services et du domaine  
15 000 €

Dotations, subventions et participations  
156 484 €

**Investissement 113 588 €**

Etudes  
5 000 €

Travaux  
50 000 €

Remboursement du capital de la dette  
58 588 €

Autofinancement prévisionnel 2026  
4 188 €

Subvention d'investissement  
27 246 €

FCVTA  
4 310 €

Emprunt  
50 598 €

**Amortissement  
27 246 €**

Recettes

A noter : le Syndicat ne mobilisera pas l'emprunt inscrit au budget primitif, qui sera compensé par la reprise des résultats 2025 dans le cadre du budget supplémentaire



# BUDGET PRIMITIF 2026

Envoyé en préfecture le 10/12/2025

Reçu en préfecture le 10/12/2025

Publié le

ID : 074-257401786-20251209-DEL202512\_003-DE



		Crédits 2025	Estimation CFU 2025	Taux de réalisation	BP 2026
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>					
<b>DEPENSES</b>					
011	Charges à caractère général	135 476,04 €	109 484,40 €	80,8%	128 550,00 €
012	Charges de personnel	3 100,00 €	515,22 €	16,6%	- €
014	Atténuation de produits	- €	- €		- €
65	Autres charges de gestion courante	8 950,00 €	5 536,00 €	61,9%	8 700,00 €
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>147 526,04 €</b>	<b>115 535,62 €</b>	<b>78,3%</b>	<b>137 250,00 €</b>
66	Charges financières	3 268,74 €	2 748,78 €	84,1%	2 800,75 €
67	Charges exceptionnelles	- €	- €		- €
022	Dépenses imprévues	- €	- €		- €
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>150 794,78 €</b>	<b>118 284,40 €</b>	<b>78,4%</b>	<b>140 050,75 €</b>
023	Virement à la section d'investissement	- €	- €		4 188,04 €
042	Opération d'ordre entre sections	26 617,21 €	23 047,24 €	86,6%	27 245,58 €
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>26 617,21 €</b>	<b>23 047,24 €</b>	<b>86,6%</b>	<b>31 433,62 €</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>177 411,99 €</b>	<b>141 331,64 €</b>	<b>79,7%</b>	<b>171 484,37 €</b>
<b>RECETTES</b>					
013	Atténuation de charges	- €	1 013,82 €		- €
70	Produits des services et du domaine	15 000,00 €	15 000,00 €	100,0%	15 000,00 €
73	Impôts et taxes	- €	- €		- €
74	Dotations, subventions et participation	156 712,02 €	156 712,02 €	100,0%	156 484,37 €
75	Autres produits de gestion courante	- €	- €		- €
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>171 712,02 €</b>	<b>172 725,84 €</b>	<b>100,6%</b>	<b>171 484,37 €</b>
77	Produits exceptionnels	- €	- €		- €
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>171 712,02 €</b>	<b>172 725,84 €</b>	<b>100,6%</b>	<b>171 484,37 €</b>
042	Opération d'ordre entre sections	- €	- €		- €
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>- €</b>	<b>- €</b>		<b>- €</b>
002	<b>Excédent de fonctionnement reporté N-1</b>	<b>5 699,97 €</b>			
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>177 411,99 €</b>	<b>172 725,84 €</b>	<b>97,4%</b>	<b>171 484,37 €</b>



# BUDGET PRIMITIF 2026

Envoyé en préfecture le 10/12/2025

Reçu en préfecture le 10/12/2025

Publié le

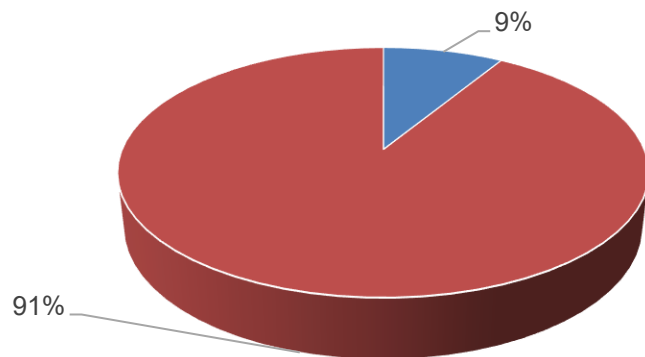


ID : 074-257401786-20251209-DEL202512\_003-DE

PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2026				
		Crédits 2025	CFU 2025 Estimation	BP 2026
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>				
<b>DEPENSES</b>				
20	Immobilisations incorporelles	25 000,00 €	1 800,00 €	5 000,00 €
204	Subventions d'équipements versées	- €	- €	- €
21	Immobilisations corporelles	173 743,58 €	145 768,50 €	50 000,00 €
23	Immobilisations en cours	20 000,00 €	- €	- €
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>218 743,58 €</b>	<b>147 568,50 €</b>	<b>55 000,00 €</b>
16	Emprunts et dettes assimilées	58 417,46 €	58 417,46 €	58 588,02 €
27	Autres immobilisations financières	- €	- €	- €
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>58 417,46 €</b>	<b>58 417,46 €</b>	<b>58 588,02 €</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>277 161,04 €</b>	<b>205 985,96 €</b>	<b>113 588,02 €</b>
040	Opérations d'ordre entre sections	- €	- €	- €
041	Opérations patrimoniales	17 199,60 €	17 199,60 €	- €
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>17 199,60 €</b>	<b>17 199,60 €</b>	<b>- €</b>
001	Déficit d'investissement reporté	- €	- €	- €
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>294 360,64 €</b>	<b>223 185,56 €</b>	<b>113 588,02 €</b>
<b>RECETTES</b>				
001	Excédent d'investissement reporté	194 781,07 €	- €	- €
13	Subventions d'investissement	- €	- €	27 245,66 €
16	Emprunts et dettes assimilées	- €	- €	50 598,10 €
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>194 781,07 €</b>	<b>- €</b>	<b>77 843,76 €</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 460,06 €	4 460,06 €	4 310,64 €
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	51 302,70 €	51 302,70 €	- €
165	Dépôts et cautionnements reçus	- €	- €	- €
024	Produits de cession	- €	- €	- €
<b>Total des recettes financières</b>		<b>55 762,76 €</b>	<b>55 762,76 €</b>	<b>4 310,64 €</b>
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>250 543,83 €</b>	<b>55 762,76 €</b>	<b>82 154,40 €</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	- €	- €	4 188,04 €
040	Opération d'ordre entre sections	26 617,21 €	23 047,24 €	27 245,58 €
<b>Total des prélèvements provenant de la section de fonct.</b>		<b>26 617,21 €</b>	<b>23 047,24 €</b>	<b>31 433,62 €</b>
041	Opérations patrimoniales	17 199,60 €	17 199,60 €	- €
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>43 816,81 €</b>	<b>40 246,84 €</b>	<b>31 433,62 €</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>294 360,64 €</b>	<b>96 009,60 €</b>	<b>113 588,02 €</b>

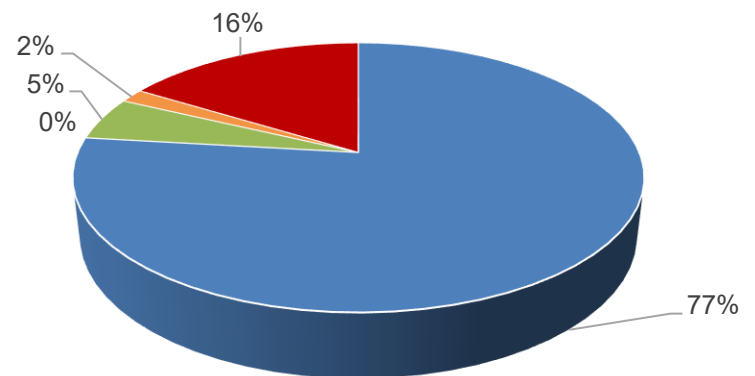
- Les recettes de fonctionnement du Syndicat sont constituées à  $\approx 90\%$  des participations des communes membres ; les autres recettes proviennent de la convention conclue avec le Département pour l'utilisation des installations sportives par les élèves du Collège.
- Les dépenses de fonctionnement sont constituées, en majorité, par les charges à caractère général avec comme principaux postes de dépenses : les frais de nettoyage des locaux, les opérations de maintenance et de petit entretien du bâtiment et des équipements, les dépenses énergétiques et les charges de personnel. Les dépenses de fonctionnement intègrent, également, les charges d'annuité de la dette.

Recettes de fonctionnement



- Produits des services et du domaine
- Dotations, subventions et participation
- Excédent de fonctionnement reporté N-1

Dépenses de fonctionnement



- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Autres charges de gestion courante
- Opération d'ordre entre sections
- Charges financières

- Les recettes réelles d'investissement comprennent le FCTVA, le virement de la section de fonctionnement, des subventions. Elles seront complétées, lors du budget supplémentaire, de la reprise des résultats 2025.
- En 2026, les dépenses d'investissement seront axées sur la poursuite des travaux de rénovation du gymnase, le remboursement du capital de la dette ainsi que des frais d'études dans la perspective d'une possible reprise de la toiture (procédure auprès de l'assurance « dommage ouvrage » en cours).